

L'emprisonnement des sans-papiers soulève l'indignation

Les cellules du départ

Beaucoup de sans-papiers, avant de se faire expulser, se retrouvent en prison pour des durées plus ou moins longues.

Le Luxembourg, petit par sa taille mais grand par sa richesse, a depuis toujours été une terre d'accueil de personnes venant des quatre coins du monde. Le pays est entre-temps largement tributaire des étrangers pour fonctionner. La venue de quelque 80.000 frontaliers chaque jour en est une bonne preuve. Par l'ouverture des frontières dans l'Union européenne (UE), tout citoyen des Quinze peut circuler librement d'un pays à un autre.

L'affaire se complique cependant quand il s'agit de définir les modalités et les conditions de l'établissement de non-communautaires. Un système de permis de travail et de séjour est censé réglementer leur entrée et leur durée de séjour. Une fois les permis expirés, les résidents doivent retourner dans leur pays d'origine.

Or, il arrive qu'un immigré,

de validité de ses papiers, se soit bien intégré dans le pays et qu'il refuse de le quitter. Etant devenu sans-papiers, il doit dès lors craindre son arrestation par la police. Environ 1.000 personnes vivent pour l'instant en situation irrégulière au Luxembourg. Des estimations parlent même de plus de 2.000 sans-papiers.

Le fait de devoir être en possession d'un permis (de travail ou de séjour) pour recevoir l'autre entraîne de graves problèmes quant à l'obtention ou la prolongation des autorisations. En effet, beaucoup de non-communautaires doivent quitter le pays parce qu'ils n'ont pas reçu les deux papiers mais seulement un document.

C'est la quadrature du cercle. Des voix s'élèvent, demandant la réforme de la loi en instaurant un permis unique. D'autres revendiquent, en revanche, la régularisation pure et simple des sans-papiers.

Si la mise en place d'une législation, réglementant le flux migratoire semble nécessaire et compréhensible, les moyens employés

notamment dans le cas des expulsions, souffrent de grandes lacunes.

Particulièrement déplorable d'un point de vue déontologique est le fait de mettre en prison certaines personnes en situation irrégulière. Et même si le gouvernement veut aménager une aile séparée pour les sans-papiers au centre pénitentiaire de Schrassig, cela ne console que peu d'organisations de soutien.

La durée de l'emprisonnement et le traitement des personnes soumises à une mesure d'expulsion peuvent également être mis au pilori. Il est inacceptable qu'un sans-papiers passe plusieurs mois derrière les barreaux.

Manque de tact

Les autorités invoquent des problèmes administratifs et des difficultés à trouver un pays d'accueil pour expliquer ce «dysfonctionnement». Ce qui n'explique pourtant pas le traitement parfois lamentable du personnel de la prison à l'égard des sans-papiers. Les ONG se demandent d'ailleurs pourquoi un sans-papiers tombe sous le régime d'un



L'emprisonnement d'une personne à expulser peut sérieusement hypothéquer son avenir. Des cas récents le démontrent: le fait qu'un sans-papiers, qui n'a jamais été condamné par un tribunal ou une cour, se retrouve en prison, ensemble avec des voleurs, des violeurs, des meurtriers, le met en relation avec un milieu qui pourrait lui être très préjudiciable.

Une solution pourrait être la construction d'un foyer

en situation irrégulière avant leur départ. Mais le gouvernement semble hésiter à investir dans une telle infrastructure.

La prise en charge des personnes qui se font expulser serait, elle aussi, insatisfaisante. Selon l'ASTI, la police des étrangers ferait parfois preuve d'un excès de zèle et d'un manque de tact. D'ailleurs, il paraît que beaucoup de sans-papiers, avant d'être expulsés, n'ont pas le droit de voir leur fa-

avocat. Sans oublier les problèmes de langue, qui rendent la communication avec les autorités très difficile. Le gouvernement, pour sa part, réfute catégoriquement ces arguments, arguant que les expulsions seraient effectuées dans les règles, par des agents compétents.

Ce qui n'empêche pas le Luxembourg de ternir son image de terre d'accueil.